Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212200521-20260409-2026_04_05-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de DUAULT

Séance du 09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DUAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CALLONNEC

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11

Date de convocation :
02/04/2026
Date d'affichage :
02/04/2026

Présents : CALLONNEC Claude, LE GARIGNON Isabelle, COLLOBERT Pascale, LARHANTEC Jean-François, LE MEUR Cédric, BERNARD Éric, LE ROUX Éric, QUERE Chantal, PALVADEAU Valérie, LE FEVRE Jean-Baptiste, KERMEN Josette

Absents excusés :
Absents non excusés :

Valérie PALVADEAU a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-04-05 : Participation Financière Ecole Diwan - CARHAIX

Le Maire présente à l'assemblée la demande de versement du forfait scolaire communal des 3 élèves de l'école Diwan de CARHAIX résidents à DUAULT reçue en Mairie.

3 élèves de primaire sont concernés. La somme à versée par enfant est de 570€

Après délibération, le conseil municipal

- Donne son accord pour verser la somme de 1710€ à l'école Diwan de CARHAIX dans le cadre du forfait scolaire
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Claude CALLONNEC